

Madame, Monsieur,

UN MILLIARD D'EUROS pour l'enfouissement de la RN13...

Tête de liste ???? aux Elections Régionales, notre Association, agréée et apolitique (son action citoyenne fait appel à toutes les sensibilités politiques), qui existe depuis 33 ans, tient à vous faire part de son indignation d'autant plus que l'Etat semble désireux de demander à la Région Ile-de-France de participer à son projet pharaonique.

NEUILLY92, mensuel du Conseil Général des Hauts-de-Seine, annonce :

- en décembre 2009, « *le réaménagement complet de la RN13 avec son enfouissement en 2 x 3 voies est désormais acquis assurant ainsi quiétude aux riverains...* ». (2410 riverains résidents ont été recensés en 2006 par la DDE92 pour le Débat Public – ndlr).
- en janvier 2010, « **RN13 – Après les discussions, les actes** ». « *La seconde grande étape de cet aménagement aura lieu à partir du mois d'août. C'est à cette date que va être lancé l'appel d'offres qui permettra de désigner en octobre un bureau d'études susceptible de conduire les analyses techniques nécessaires à l'enquête publique qui sera lancée à la fin de cette année* ».

Dès les premières discussions et pendant le Débat Public notre Association s'est élevée contre ce projet d'enfouissement sur plus de 2km sans entrées ni sorties intermédiaires.

1. Contre son coût : UN MILLIARD d'EUROS... confirmé par le Conseil Général des Ponts-et-Chaussées en mars 2008. Ceci pour enterrer l'avenue Charles de Gaulle (RN13) sur toute sa longueur pour le confort d'une poignée de résidents et créer des espaces verts dans une ville située en lisière du Bois de Boulogne et qui se flatte d'avoir un patrimoine vert exceptionnel. Et le financement n'est pas encore trouvé, les moyens évoqués pour y parvenir restant flous.

Les promoteurs dudit projet veulent oublier que :

- tout long tunnel routier est accidentogène et *a fortiori* en milieu urbain dense à fort trafic avec une importante proportion de poids lourds comme c'est le cas à Neuilly ;
- leur exploitation coûte cher
- la mise en souterrain de l'avenue n'améliorera en rien la fluidité de la circulation vers l'ouest comme prétendu ni celle de Paris/La Défense ou La Défense/Paris. Les embouteillages continueront d'être inévitables côté Périphérique (Porte Maillot) et côté Pont de Neuilly et les automobilistes se trouveront coincés dans un tunnel !
- les tunnels ne suppriment pas la pollution mais la concentrent
- là où l'air vicié sortira, quel que soit le procédé de ventilation choisi (il est toujours à l'étude, semble-il) la pollution sera aggravée sur l'avenue.

En outre, la Mairie de Neuilly, partie prenante chargée de l'aménagement de surface, veut profiter de la couverture pour étendre son « *AXE MAJEUR* » de l'Etoile à La Défense. L'avenue de la Grande-Armée sera « *requalifiée* », la place de la Porte Maillot sera bétonnée. Dans son élan, elle « urbanise » même le Pont de Neuilly : tour, immeubles de 5/6 étages, boutiques, espaces verts ? Les options se multiplient... La partie du projet AXE MAJEUR à Neuilly, prétentieux voire grotesque – la high-tech côtoyant les potagers – a été présentée le 16 février. Pas un mot sur son coût, ni sur le financement de l'ensemble de la « *grande rêverie* » !

Ces ambitions, toute en démesure, sont pour le moins choquantes eu égard à l'état des finances de l'Etat. « *Le pays est en faillite* » a déclaré le Premier Ministre bien avant la crise financière et économique et récemment, à Davos, le Président de la République en a appelé à la « *rigueur financière* ». ET il y a d'autres besoins à satisfaire, plus pressants et plus justifiés : liaison A15/Périphérique, doublement de la ligne 13 du métro, transports collectifs, etc...

2. Contre la dangerosité d'un long tunnel routier en milieu urbain. Notre Association a fait ses preuves vis-à-vis d'excès urbanistiques dangereux. Elle a combattu l'installation d'écoles en bordure immédiate du Périphérique (ZAC Champerret) et le bétonnage insensé au-dessus de celui-ci (ZAC Maillot). Elle ne reviendra pas ici sur ses arguments dénonçant la dangerosité de ces ouvrages. Elle préfère laisser aux pompiers le soin de convaincre les réticents par principe. Les soldats du feu, eux, connaissent les risques de l'enfouissement. Dans un article intitulé « *Quand tunnels et souterrains se multiplient* » (Le Figaro 4.02.10) à propos de l'augmentation de « *l'activité souterraine* » (métro et RER) qui « *représente un poids en termes d'accident, mais aussi en secours aux victimes* », ils précisent que « *l'activité souterraine concerne également le réseau routier...* ». Pour eux, les secours en sous-sol posent problèmes : « *Comme on l'a vu avec la catastrophe du Mont-Blanc, la chaleur confinée dans un four peut vite grimper à 800°... Si l'on n'intervient pas dans les trois minutes, on ne peut plus approcher le foyer* ». (3 minutes !).

La sécurité est une priorité. Y veiller s'impose à tous et au premier chef aux élus qui décident de notre vie au quotidien. Les risques spécifiques aux longs tunnels sont avérés. Ils ne doivent pas être « *acceptés* » sous prétexte qu'ils sont faibles comme certains le pensent... Quantifier la dangerosité est très difficile, mais passer outre est une lourde responsabilité. C'est une priorité qui doit être consensuelle et exige l'application du « *principe de précaution* », principe constitutionnel.

Notre Association et ses adhérents souhaitent vivement connaître votre position :

- **Elue au Conseil Régional serez-vous prête, vous et vos colistiers, à soutenir ce projet et à participer à son financement ou vous y opposerez-vous ?**

Nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre réponse avant le 9 mars (par mail si vous le souhaitez neuillyperif@yahoo.fr) afin de pouvoir informer tous nos adhérents en temps utile : parisiens, neuilléens et autres franciliens. Avec nous, ils comptent sur la sagesse des futurs élus pour s'opposer à ce projet.

Dans cette attente, avec nos remerciements anticipés et en vous priant d'excuser l'envoi d'un courrier un peu volumineux en période de campagne électorale, veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Le 20 Février 2010

Pour l'Association,
La Présidente

Janine Régnaud

PS : Soucieuse de l'utilisation des deniers publics et de la qualité de la vie des riverains, notre Association se veut constructive. Ci-joint son projet de restructuration indispensable et urgente sur toute la longueur de l'avenue. Cette vue en 3D (et sa description) représente le secteur de la place du Marché très fréquenté et le moins sécurisé. Ce projet modeste en coût et en travaux serait moins perturbateur pour la circulation locale et à des kilomètres à la ronde, supprimerait les risques liés aux longs tunnels routiers, boosterait le développement économique que l'état actuel de l'avenue dessert. Pour en savoir plus sur notre Association, notre site www.neuillyperif.com.

PS – Maltraitée depuis des décennies, la restructuration de l'avenue Charles de Gaulle est devenue indispensable et urgente. Dans ce but, soucieuse à la fois de l'utilisation des deniers publics, de l'image d'une entrée majeure dans la Capitale dont le développement économique souffre de l'environnement actuel et de la qualité de vie de la population, notre Association, **qui se veut constructive**, a établi – en vue panoramique 3D – le projet de restructuration ci-dessous accompagné de sa Notice explicative.

Le « BOULEVARD URBAIN AVEC CONTRE-ALLEES » (à 2 x 3 voies mises à 50km/h) qu'elle préconise sur toute sa longueur pourrait être réalisé sans attendre encore des années, à moindre coût, moindres embarras pour la population et dans des délais d'exécution réduits. *De facto*, en réduisant le nombre de voies et la vitesse (50km/h vitesse réglementaire en ville), bruit et pollution seraient considérablement abaissés dans la journée. Quant à la nuit où le trafic est très peu chargé, la réduction de la vitesse serait une grande amélioration pour les résidents, chacun sachant que plus les véhicules roulent vite, plus ils sont bruyants.

Cette vue représente l'avenue à la hauteur de la place du Marché, secteur passant le plus mal sécurisé. Une large passerelle enjambant l'avenue sur 4 voies sur 6 offrira aux piétons et cyclistes (à pied) une traversée protégée et aux véhicules légers 2 voies dans chaque sens sans feux.